

Etat descriptif et état des charges

suivant l'annexe aux conditions de vente déposées le 11.07.2025

pour l'immeuble appartenant à :

Copropriété simple pour 1/2

Hasler Rita Aline (Kayanda), 14.05.1969, Route de Fontaines 13, 1423 Villars-Burquin

Copropriété collective pour ½ (communauté héréditaire)

Hasler Rita Aline (Kayanda), 14.05.1969, Route de Fontaines 13, 1423 Villars-Burquin

Hasler Jean-Eliott 20.12.2007, Route de Fontaines 13, 1423 Villars-Burquin

Date des enchères : lundi 27 octobre 2025 à 14 h., Rue des Moulins 10, BAC-Y, salle du rez inférieur, 1400 Yverdon-les-Bains

I. Description et estimation de l'immeuble

COMMUNE DE TEVENON

Au Blanchet, Route de Fontaines 13, 1423 Villars-Burquin

Parcelle RF no 857 d'une surface totale de 1'199 m², consistant en habitation (AI no 459) de 100 m², accès, place privée de 137 m² et jardin de 962 m².

Estimation fiscale 2011 (8.12.2011)

Fr. 672'000.00

Estimation de l'office selon rapport d'expert

Fr. **1'360'000.00**

SERVITUDES ACTIVES :

RF no 006-2008/2859/0 du 24.09.2008 : (D) Canalisation(s) quelconques ID.006-2008/001050, à charge de B-F Tévenon 5571/247, 858 et 3331.

II. Etat des charges

A. Créances garanties par gage immobilier					
N°	Créancier et titre de créance	Montant des éléments de la créance	Montant total de la créance	A déléguer à l'adjudicataire	A payer en espèces
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
	HYPOTHEQUES LEGALES PRIVILEGIEES <i>Néant</i>				
	GAGES IMMOBILIERS				
1.	<p>BANQUE CANTONALE VAUDOISE Case postale 300 1001 Lausanne Réf. MEM</p> <p>Cédule hypothécaire sur papier au porteur, de Fr. 690'000.00 en 1er rang, intérêt maximum 10% par année, inscrite le 22.04.2010, RF N° 006-2010/1316/0 (ID.006-2010/000233).</p> <p>Créance selon production :</p> <p><u>Prêt hypothécaire no 5250.83.28 aux noms de Rita Aline HASLER et succession Jean-Jacques HASLER :</u> -solde capital, intérêts, indemnités de retard et de rupture de contrat à taux fixe et frais de gestion de la garantie au 27.10.2025 :</p> <p><u>Prêt hypothécaire no 5255.48.42 aux noms de Rita Aline HASLER et succession Jean-Jacques HASLER :</u> -solde capital, intérêts, indemnités de retard et frais au 27.10.2025 : -frais de poursuites :</p> <p><u>Compte privé formule classique no 5249.34.16 aux noms de Rita Aline HASLER et succession Jean-Jacques HASLER :</u> -découvert dû :</p> <p><u>Compte privé formule classique no 5408.74.41 au nom de Rita Aline HASLER :</u> -découvert dû :</p> <p><u>Compte privé formule classique no 5547.27.44 au nom de Rita Aline HASLER :</u> -découvert dû :</p> <p>Dont à déduire :</p> <p><u>Compte immeuble no 5237.07.83 aux noms de Rita Aline HASLER et succession Jean-Jacques HASLER :</u> -disponible</p> <p><u>Compte privé formule classique no 5415.64.68 au nom de succession Jean-Jacques HASLER :</u> -disponible</p> <p><u>Compte pack PME no 5448.47.27 au nom de succession Jean-Jacques HASLER :</u> -disponible</p>	<p>352'277.90</p> <p>316'243.75 3'451.90</p> <p>92.59</p> <p>48.68</p> <p>714.88</p> <p>-544.86</p> <p>-1'546.05</p> <p>-3'508.44</p>	<p>667'230.35</p>		<p>667'230.35</p>

	<p>La BANQUE CANTONALE VAUDOISE limite ses prétentions à la somme échue de Fr. 667'230.35 correspondant au montant des créances réellement dues, laquelle est inférieure à la valeur de la cédule hypothécaire susmentionnée (art. 818 CC).</p> <p>Ces prétentions font l'objet des poursuites en réalisation de gage immobilier nos 11317561 c/HASLER Rita Aline et 11317569 c/HASLER Jean-Elliot.</p> <p><u>Gage</u> : Parcelle RF no 857 sise sur la commune de Tévenon.</p>				
	<p>HYPOTHEQUES LEGALES NON PRIVILEGIEES <i>Néant</i></p>				
	<p>Total au jour de la vente – 27.10.2025</p>	<p>667'230.35</p>	<p>667'230.35</p>		<p>667'230.35</p>

B. Autres charges (servitudes, droits personnels annotés, restrictions du droit d'aliéner, inscriptions provisoires)			
N°	Désignation des fonds dominants, de leurs propriétaires et des autres ayants droit	Nature du droit et date de sa constitution	Rang
	<u>MENTIONS :</u>		
2.	Fondation Institution supplétive LPP, Rue Elias Canetti Strasse 2, 8050 Zürich (initialement Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	Restriction du droit d'aliéner LPP c. HASLER Jean-Jacques, ID. 006-2010/001182, inscrite le 23.09.2010 sous RF n° 006-2010/3098/0.	<i>Postérieure au gage immobilier</i>
3.	Saisie d'une part c. HASLER Rita Aline, ID.006-2024/003147, inscrite le 18.06.2024 sous RF n° 006-2024/6504/0	Voir ci-contre	<i>Sera radiée lors du transfert de propriété</i>
	<u>SERVITUDES :</u>		
4.	B-F Tévenon RF no 5571/247, 858 et 331	(C) Canalisation(s) quelconques ID.006-2008/001050, inscrite le 24.09.2008 sous RF no 006-2008/2859/0.	<i>Antérieure au gage immobilier</i>
	<u>CHARGES FONCIERES :</u>		
	Aucune		
	<u>ANNOTATIONS :</u>		
5.	Restriction du droit d'aliéner, procédé LP c. HASLER Jean-Eliott, ID.006-2025/000573 (RF no 006-2024/13854/0 du 17.12.2024).	Voir ci-contre	<i>Sera radiée lors du transfert de propriété</i>
6.	Restriction du droit d'aliéner, procédé LP c. HASLER Rita Aline, ID.006-2025/000574 (RF no 006-2024/13855/0 du 17.12.2024).	Voir ci-contre	<i>Sera radiée lors du transfert de propriété</i>

Yverdon-les-Bains, le 10 juillet 2025



 Office des poursuites du Jura-Nord vaudois
 Catherine DESPONT, substitut